

Édito

Face à la multitude d'actions, d'évènements et d'informations en lien avec l'eau sur notre bassin, il est parfois difficile de communiquer auprès du plus grand nombre sans noyer l'essentiel. A mi-parcours du Contrat de rivière, il nous semblait important de **partager le bilan intermédiaire**, en zoomant sur quelques actions emblématiques en cours ou réalisées, qui montrent le maintien de la dynamique collective et nous invitent à poursuivre nos efforts. Ces actions ne peuvent se faire sans maîtrises d'ouvrage structurées et moyens financiers adaptés. C'est l'un des gros enjeux actuel, liés notamment à l'application de la GEMAPI, laquelle nécessite coordination et mutualisation avec les intercommunalités dans l'idée de bien organiser les compétences de chacun et de mieux travailler ensemble sur les questions de l'eau.

Didier PERELLO, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE et du Syndicat de Rivière Calavon-Coulon

Bilan intermédiaire du Contrat de rivière (oct 2015-2020) : quelles avancées ?



Quelles perspectives ?



Bâtir collectivement une nouvelle programmation d'actions en phase 2 du contrat : les différents maîtres d'ouvrage potentiels seront rencontrés au cours de l'année 2018 pour recenser les futures actions à inscrire.

Ça bouge sur le terrain !

Exemples d'actions menées dans le cadre du Contrat de rivière et en déclinaison du SAGE



© David TATIN

Vidéo



Vidéo à voir en ligne sur la gestion conservatoire de la Bassie à fleurs laineuses (espèce patrimoniale du Calavon) : www.youtube.com/watch?v=Z9fGhhgA9Ls

Actions de gestion des mares à amphibiens de la vallée du Calavon :

- 2017 : restauration de la mare de la Bégude à Goult
- 2018 : restauration / création de 2 autres mares du Calavon



© David TATIN

LES ZONES HUMIDES : mieux les connaître pour bien les gérer

Sur le Calavon :

18 ha de zones humides sous maîtrise foncière du Parc naturel régional du Luberon : Les Tours et Ponty à Goult.

12 ha de zones humides sous maîtrise foncière du Syndicat de Rivière Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière à Roussillon.

9 ha sur les prairies humides de l'Encreme au niveau de Céreste et de Reillanne (maîtrise foncière Conservatoire d'Espaces Naturels/commune).

1 plan de gestion de zones humides réalisé (Prairies humides et gorges de l'Encreme), 1 en cours (Prairies humide d'Oppède), 2 en projet (Prairies humides de Murs, Val des Fées de Roussillon).



Pilotage et animation : le Parc du Luberon, en partenariat avec le SIRCC, le CEN PACA, la SAFER et les communes selon les enjeux de gestion

OPPÈDE Ils ont restauré les mares en bordure du Calavon

Un chantier a été mené par le Parc naturel régional du Luberon et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) afin de restaurer une mare dans le site d'Oppède (commune de Goult).



Les mares accueillent une flore et une faune très riches dont plusieurs espèces sont menacées et dépendent de ces petites pièces d'eau. PHOTO DAVID TATIN

Le Parc naturel régional du Luberon et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont organisé vendredi dernier un chantier de bénévoles sur la restauration d'une mare dans le site d'Oppède (commune de Goult).

Ce plan d'eau artificiel, inscrit dans le site Natura 2000 du Calavon en raison de son grand intérêt pour la faune et la flore (les milieux humides, se sont progressivement au fil du temps vase, dépôts organiques...), et se met en eau plus difficilement. Ce phénomène s'est accentué ces dernières années avec les situations de sécheresse répétées qu'a connues le bassin versant du Calavon.

Équipés de boîtes ou cuis-sardes, et à l'aide de pelles et de râteaux, les 8 participants ont recensé deux points d'eau à l'intérieur de la gravière asséchée depuis près de 10 mois.

L'enjeu est double : préserver la biodiversité aquatique, en y assurant à minima la reproduction des amphibiens (dont le fameux crapaud à croqueux, particulièrement rare et menacé) et entretenir un outil pédagogique (lieu support d'animations).

Une journée grand public à la découverte des libellules est d'ailleurs programmée le 18

juin prochain sur ce site dans le cadre du programme des sorties botaniques du Parc du Luberon. A.T. Rennelements auprès de la Maison du Parc : 04 90 04 42 00.

La Provence, 14 avril 2018

Pour en savoir plus

+ de 200
zones humides
(mares, prairies humides, bord de cours d'eau...) sur le bassin du Calavon-Coulon

Rôles et fonctions des Zones humides

- Rôle d'éponge pour la ressource en eau et la maîtrise des risques inondation
- Filtre pour la qualité de l'eau
- Réservoir de biodiversité
- Support d'usages socio-économiques (prairies de fauche, pâturage, loisirs...)
- Cadre de vie/attractivité touristique



Toutes les données disponibles sur <http://zones-humides.pnrpaca.org>



AMÉLIORATION de la QUALITÉ des eaux

Inauguration de la **nouvelle station d'épuration de Céreste** : système de traitement poussé et zone de rejet intermédiaire expérimentale.

6 projets de nouvelles stations d'épuration sur le territoire de la CCPAL dont celle du Chêne (travaux prévus en 2019) : station intercommunale performante et évolutive dimensionnée pour 27 000 équivalent habitants.



Maîtrise d'ouvrage : la CCPAL (Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon)

En 2018, **4 campagnes de mesures** relancées par le Parc du Luberon sur les 16 stations de suivis historiques, pour évaluer l'état actuel de la qualité des eaux du Calavon-Coulon, en mesurer les évolutions, et cibler les problèmes afin d'agir par la suite.



Maîtrise d'ouvrage : le Parc naturel régional du Luberon

TRAVAUX d'AMÉNAGEMENT sur le Coulon à Cavaillon pour réduire les risques d'inondation

Fin de la tranche 3 du programme d'aménagement du Coulon au droit du quartier des Ratacans à Cavaillon :

- création de digues de protection, le plus en recul possible du cours d'eau pour lui permettre de divaguer dans un espace plus large.
- 2019-2020 : poursuite des travaux après une nouvelle enquête publique.



Maîtrise d'ouvrage : le SIRCC (Syndicat de Rivière du Calavon-Coulon)



ENTRETIEN et RESTAURATION de la végétation sur le Calavon et ses affluents

23 km de cours d'eau entretenus en 2017 : restauration de la ripisylve, évacuation de bois morts, traitement d'atterrissement, réouverture de chenal de crue...

Intervention renouvelée tous les **2 ou 3 ans**

DIG (Déclaration d'intérêt général) permettant à la collectivité d'intervenir sur des terrains privés au titre de l'intérêt général et de la sécurité publique.



Maîtrise d'ouvrage : le SIRCC (Syndicat de Rivière du Calavon-Coulon)



Pour en savoir plus : www.sircc.fr

■ Dossier : Retour sur la sécheresse 2017 et les actions d'économie d'eau

➔ Le suivi des débits en rivière comme point de vigilance

Depuis 2004, le Parc naturel régional du Luberon a mis en place un réseau de suivi visuel des cours d'eau du bassin versant sur une vingtaine de points, couplé à des mesures de débits sur certaines stations stratégiques. Effectués tous les mois, puis 2 fois par mois en période estivale, et jusqu'à un suivi hebdomadaire sur 2 stations de référence (la Bégude à St Martin de Castellon et la Garrigue à Oppède), ce suivi permet d'améliorer nos connaissances sur le fonctionnement des cours d'eau et d'en mesurer les variations dans le temps pour définir des seuils d'alerte à différents degrés.



Réseau de suivi des étiages

29

points de suivi d'observation

10

points font l'objet de mesure de débit

2 stations de référence

La Bégude et la Garrigue



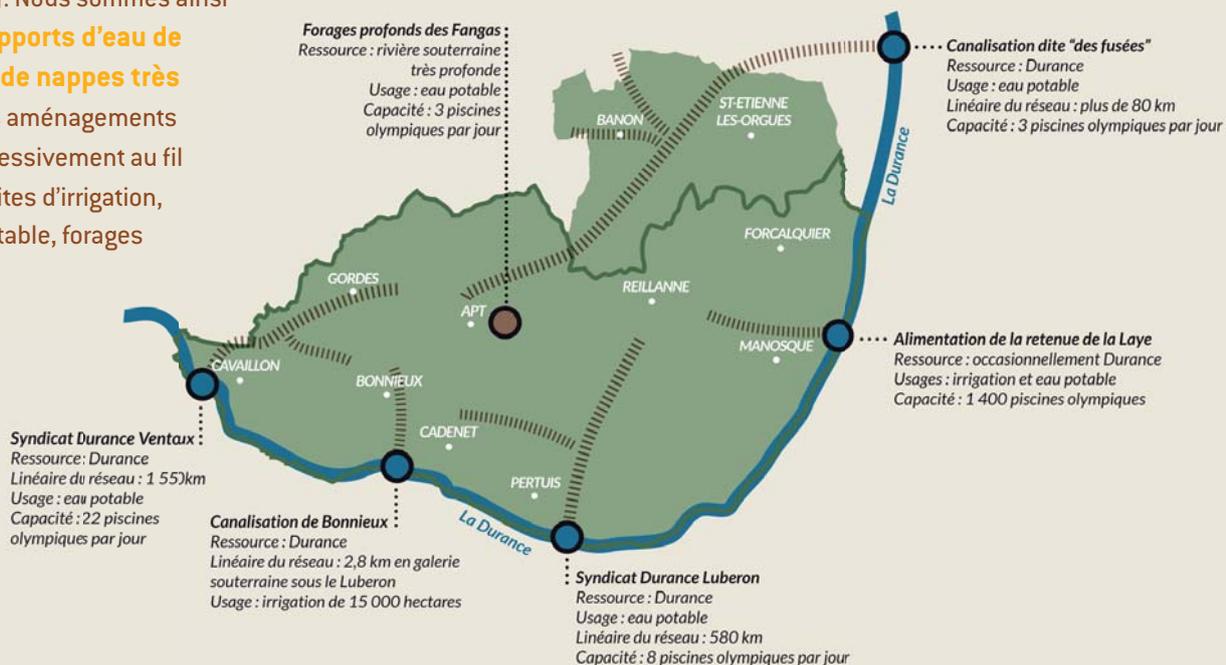
Constat

2017 a connu un très important épisode de sécheresse, nécessitant des mesures de restriction des différents usages de l'eau, qui ont été prolongées exceptionnellement jusqu'au 31 décembre. Cumulé à 2016 déjà critique, cet épisode persistant de sécheresse a généré une mise en assec précoce et prolongée de très nombreux cours d'eau ayant pour conséquence un fort impact sur la vie aquatique et les activités humaines. Des problèmes d'alimentation en eau potable ont été constatés ainsi que d'importants impacts sur la production agricole (pertes estimées en moyenne de 20% sur la vigne, pertes pouvant atteindre en moyenne 50% sur les prairies et cultures fourragères en secteur non irrigable).

Les pluies significatives du mois d'avril et de mai **2018** ont permis de compenser en partie le déficit pluviométrique de ces 2 dernières années (près de 350 mm de déficit cumulé). Entre le 1^{er} mars et le 27 mai, il est en effet tombé une moyenne de plus de 300 mm de pluie sur le bassin du Calavon-Coulon. Ces importantes pluies ont bien sûr bénéficié aux débits de nos cours d'eau, mais ont surtout permis le retour d'une teneur en eau des sols proche voire supérieure aux normales saisonnières, et une remontée des nappes en conséquence. Ces différents indicateurs mettent en évidence une amélioration significative de la situation sur l'ensemble du département de Vaucluse.

→ Une eau qui vient de loin pour sécuriser nos usages

Le Calavon-Coulon est classé déficitaire en eau (la ressource en eau locale est insuffisante l'été pour satisfaire nos besoins). Nous sommes ainsi **dépendants à 75 % des apports d'eau de la Durance ou provenant de nappes très profondes**, permis par des aménagements hydrauliques réalisés progressivement au fil du temps (canaux et conduites d'irrigation, maillage de réseaux eau potable, forages profonds).

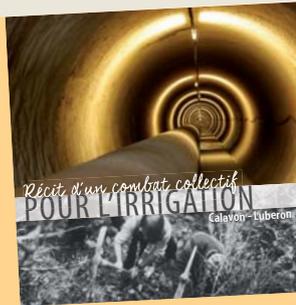


Zoom sur l'opération "Économisons l'eau !"

Inauguration
30 ans
conduite de
Bonnieux



www.youtube.com/watch?v=DI03Fj21Z-M



Cette opération menée depuis 2012 par le Parc du Luberon vise une politique volontariste en faveur des économies d'eau dans le patrimoine public, (mairies, écoles, bâtiments techniques...), pour protéger les ressources locales et réduire la facture d'eau des collectivités.

7
thèmes
de formation

6
audits réalisés sur
les consommations

4
types d'outils de
sensibilisation
(affiches, stand interactif,
fiches-conseils...)

+ de 50
participants

18
formations,
journées terrain
et d'échanges
d'expériences



A retrouver sur www.parcduluberon.fr

Pour en savoir plus

Aujourd'hui, le Parc du Luberon réfléchit à la création d'un service dédié aux économies d'eau dans le patrimoine public, afin d'aider les collectivités locales à réduire leurs consommations.

L'eau au cœur de l'aménagement du territoire

➔ Les zones naturelles d'expansion des crues (ZEC) sur le bassin du Calavon :

un rôle primordial dans le ralentissement des écoulements mais aussi dans le stockage des volumes d'eau en cas de crues. Ce sont les résultats d'une étude conduite récemment par le SIRCC. Ces zones d'expansion des crues mériteront donc d'être protégées en les intégrant dans les documents d'urbanisme.



Le Calavon à La Bégude en 2008 : zone d'expansion des crues

➔ Un nouvel outil internet et une plaquette d'information

pour aider les collectivités à intégrer les enjeux liés à l'eau (disponibilité de la ressource, préservation des zones inondables, gestion alternative du pluvial, ...) dans leurs documents d'urbanisme.

www.parcduluberon.fr/guide-sage



Comment utiliser le guide internet ?

- 2 choix possibles : naviguez du SAGE au PLU ou du PLU au SAGE pour comprendre comment articuler les deux outils.

SAGE > PLU Approche thématique depuis le SAGE DÉMARRER	PLU > SAGE Approche par pièce constitutive du PLU DÉMARRER
------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------



Outil internet et plaquette d'information réalisés par le Parc du Luberon et diffusés auprès des élus et techniciens en charge de l'urbanisme ainsi qu'aux bureaux d'études et aux services de l'Etat pour l'élaboration et l'instruction.



En **2017**, le secrétariat technique de la CLE (Commission Locale de l'Eau) a été directement sollicité sur les dossiers suivants : PLU d'Apt, Saignon, Roussillon, Oppède, Les Taillades et Cavaillon, ainsi que sur les SCOT de Cavaillon et du Pays d'Apt.

Le secrétariat technique de la CLE a également contribué à alimenter les avis du PNRL sur les enjeux eau pour les projets auxquels la CLE n'était pas directement associée.